



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 31 mai 2022

Communiqué de presse

ASSEMBLEE GENERALE DE CREDIT AGRICOLE S.A.

L'Assemblée générale des actionnaires de Crédit Agricole S.A., s'est tenue le mercredi 24 mai 2022, à Montpellier, en présence du Président Dominique Lefebvre et du Directeur général, Philippe Brassac.

Plus de 900 personnes ont assisté physiquement ou à distance à l'Assemblée générale.

Avec un quorum de 77,33% l'Assemblée générale a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration. Aucune n'a obtenu de score inférieur à 80 %.

Près de 15 243 actionnaires ont voté préalablement à l'Assemblée générale, dont 72% par internet grâce au dispositif Votaccess.

Après approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'Assemblée générale ordinaire de Crédit Agricole S.A. a décidé la distribution d'un dividende de 1,05€ par action.

Par ailleurs, l'Assemblée générale a nommé aux fonctions d'administrateur :

- Mme Sonia BONNET-BERNARD, expert-comptable, Présidente de la société d'expertise financière A2EF, en remplacement de Mme Catherine POURRE ;
- M. Hugues BRASSEUR, Directeur général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou-Maine, en remplacement de M Gérard OUVRIER-BUFFET ;
- M Eric VIAL, Président de la Caisse régionale de Crédit Agricole des Savoie, en remplacement de M. Daniel EPRON.

L'Assemblée générale a également renouvelé les mandats de MM. Dominique LEFEBVRE, Pierre CAMBEFORT, Jean-Pierre GAILLARD et Jean-Paul KERRIEN. Le Conseil d'administration, réuni à l'issue de l'Assemblée générale, a reconduit à sa présidence M. Dominique LEFEBVRE.

L'Assemblée générale des actionnaires de Crédit Agricole S.A., s'est tenue le mercredi 24 mai 2022, à Montpellier, en présence du Président Dominique Lefebvre et du Directeur général, Philippe Brassac.

Plus de 900 personnes ont assisté physiquement ou à distance à l'Assemblée générale.

Avec un quorum de 77,33% l'Assemblée générale a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration. Aucune n'a obtenu de score inférieur à 80 %.

Près de 15 243 actionnaires ont voté préalablement à l'Assemblée générale, dont 72% par internet grâce au dispositif Votaccess.

Après approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'Assemblée générale ordinaire de Crédit Agricole S.A. a décidé la distribution d'un dividende de 1,05€ par action.

Par ailleurs, l'Assemblée générale a nommé aux fonctions d'administrateur :

- Mme Sonia BONNET-BERNARD, expert-comptable, Présidente de la société d'expertise financière A2EF, en remplacement de Mme Catherine POURRE ;
- M. Hugues BRASSEUR, Directeur général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou-Maine, en remplacement de M Gérard OUVRIER-BUFFET ;
- M Eric VIAL, Président de la Caisse régionale de Crédit Agricole des Savoie, en remplacement de M. Daniel EPRON.

L'Assemblée générale a également renouvelé les mandats de MM. Dominique LEFEBVRE, Pierre CAMBEFORT, Jean-Pierre GAILLARD et Jean-Paul KERRIEN. Le Conseil d'administration, réuni à l'issue de l'Assemblée générale, a reconduit à sa présidence M. Dominique LEFEBVRE.